

Le Repentir en Islam

Le repentir ou Tawba

Le repentir consiste tout d'abord à ce que l'on soit convaincu que le péché et la désobéissance nuisent à la purification de notre âme et contribuent à l'éloignement de Dieu. Cette conviction doit provoquer un sentiment de regret lequel implique la volonté d'abandonner certains comportements nuisibles.

1. Pourquoi se repentir ?

Le repentir est un besoin qui se manifeste chez l'individu qui, troublé par son comportement finit par ressentir un malaise, une tristesse, de la déprime, de la préoccupation... C'est alors que le repentir, qui est un acte de foi, apparaît comme libérateur du malaise.

Dieu Exalté dit :

« Et ceux qui ont œuvré en mal puis qui après cela se sont repentis et ont cru... ton Seigneur est après tout cela, certes oui, Pardonneur, Miséricordieux ». (7 :153)

Dieu nous invite au repentir sincère et ferme qui pourra effacer nos mauvaises actions. Il nous donne la possibilité de nous racheter de nos erreurs et de prendre un nouveau départ.

Dieu Exalté dit :

« Oh, les croyants ! Repentez-vous à Dieu d'un repentir sincère. Il se peut que votre Seigneur vous efface vos fautes... ». (66 :8)

« Oui, et Je suis grand Pardonneur pour celui qui se repent et croit et fait œuvre bonne puis se guide ». (20 :82)

2. Quand se repentir ?

Hâtivement : le Prophète (p&s) a dit :

« Faire les choses hâtivement fait partie des incitations de chaytan (diable) sauf dans cinq cas :

- *Tawba c.à.d. le repentir*
- *Marier sa fille*
- *Régler ses dettes*
- *Enterrement des morts*
- *Faire de bonnes actions ». (Tirmidhi)*

3. Comment se repentir ?

Par un examen de soi : se repentir demande que l'individu passe par son autocritique. Il est nécessaire qu'il se juge lui-même et qu'il constate les méfaits qu'il a commis envers Dieu, envers autrui, envers

lui-même... Ainsi il pourra faire le point et connaître les raisons de ses préoccupations. Afin de pouvoir les corriger.

Le Prophète (p&s) a dit :

« L'homme sensé est celui qui se juge lui-même et œuvre pour la vie future. Tandis que l'homme faible d'esprit est celui qui se laisse conduire par ses passions souhaitant que Dieu lui accorde tout ce qu'il désire ». (Tirmidhi)

4. Conditions du repentir

a) Cessation du mal commis et intention sincère de se repentir.

Oubay Ibn Ka'b posa la question au Prophète (p&s) :

« Qu'est-ce qu'un repentir sincère ? »

Il lui répondit :

« C'est le repentir de tout acte infâme commis avec excès puis tu imploras le pardon de Dieu en t'engageant à ne plus y revenir ». (Ibn Abi Hatim)

b) Nadam : manifester du regret sur les actes commis par le passé.

c) Résolution ferme de ne plus retourner aux péchés regrettés.

d) Rendre justice à celui à qui tu as fait du tort s'il s'agit de péchés commis envers nos semblables.

5. Prendre connaissance des préceptes divins

Une fois repenti, il faut faire un effort pour ne pas retomber dans des situations semblables à celles du passé. Cet effort doit d'abord nous mener à la recherche de la connaissance des préceptes de Dieu : nos devoirs, nos obligations, ce qu'Il nous autorise, ce qu'Il nous interdit, les péchés capitaux, les péchés véniels (petit) ...

Dieu Exalté dit :

« Si vous évitez de commettre les grands péchés Nous vous pardonnerons vos péchés véniels, et Nous vous ferons entrer avec honneur au Paradis ». (4 :31)

Ceci ne veut pas dire qu'il faille négliger les petits péchés car ceux-ci peuvent devenir graves pour différentes raisons :

- Leur répétition fréquente.
- Le fait de n'y attacher aucune importance.
- Le plaisir avec lequel on les commet.
- Avoir une confiance exagérée dans le pardon.
- Le scandale que peuvent causer les petits péchés.

6. Comment demander le Pardon ?

« O Grand Dieu, tu es mon Seigneur, Tu m'as créé et je suis Ton esclave, je suis soumis à Tes promesses et à Tes engagements. Je me réfugie auprès de Toi contre le mal que j'ai commis. Je reconnais les bienfaits dont Tu m'as comblé. Je reconnais aussi mes pêchés, pardonne-moi, car nul autre que Toi n'absout les pêchés » (Bukhari)

« Allâhoumma Anta Rabbi lâ ilâha illa Anta khalaqtanî wa ana 'abdouka wa ana 'alâ 'ahdika wa wa'dika mastata'tou, a'oudhou bika min charri mâ çana'tou, abou-ou laka bini'matika 'alayya, wa abou-ou bidhanbi faghfirli fa innahou lâ yaghfirou dhounouba illâ Anta ». (Bukhari)

Le Prophète (p&s) a dit :

« Dieu, à Lui la puissance et la Gloire, ouvre Sa main la nuit afin que le pêcheur du jour se repente et Il ouvre Sa main le jour afin que le pêcheur de la nuit se repente. Et ceci durera ainsi jusqu'à ce que le soleil se lève de son coucher (l'heure dernière) ». (Muslim)

Réf :

« L'ETHIQUE DU MUSULMAN » - Mohammad Al Ghazali

Ed : Al Qalam.

« LA MYSTIQUE DE GHAZALI » - Abdallah As-Sabr

Ed : Créadif Livres.

Brochure publiée avec le soutien de E.M.B.

El Ihsan

Editeur responsable

Botte C.

Rue Guillaume Tell 62

1060 Bruxelles